Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades
EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes
Séance du Lundi 30 novembre 2020

Membres du conseil communautaire statutairement : 36
Membre en exercice : 36

Membres ayant pris part à la délibération (34) : Jean Pierre ASTRUCH, Pierre BATAILLE, Henri BAUDET, Pierre BLANQUE, Rodolphe BOUSSELUT (procuration à Alain LUNEAU), Alain BOUSQUET, Patrice CAMPS, Jackie COLL, Christine COLOMER , Joëlle CORDELETTE, Christine DELIAS, jean louis DEMELIN, Marie Claire FRANCEZ-CHARLOT, Michel GARCIA, Jeannine GARRABET – POUGET, Stéphane GAUMOND, Jean Louis LACUBE (procuration Michel POUDADE). Christian LANDRIEU (procuration à Michel GARCIA), Jean Dominique LAPORTE, Jean Michel LATUTE, Phong Lan LE TOAN – BARES, Alain LUNEAU, Daniel MARIN (procuration à Pierre BATAILLE), Françoise MARTIN, Claire NOLIN (procuration Jeannine GARRABET – POUGET), Philippe PETITQUEUX, Martine PIERA, Serge POLATO, Michel POUDADE, Stéphanie PRUDENTOS, Michel Riff (procuration à Alain LUNEAU), Michel SANTANACH, Antoine TAHOCES, Serge VAILLS.

Date de convocation : Mardi 24 novembre 2020
Secrétaire de séance : Joëlle CORDELETTE

Objet : Fond de concours Puyvalador travaux profilage des chemins forestiers pour le développement de la filière bois.

Le lundi 30 novembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à La Llagonne sous la Présidence de Pierre BATAILLE. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président explique que :
La commune de Puyvalador a droit à un fond de concours de 65 000.00 €.

Le Président rappelle que la Communauté de communes a déjà fondé des fonds de concours pour un montant total de 41 558,61 €
(11 812.85 € pour l'achat d'un camion voté le 5/11/2018, 3 040€ pour l'achat d'un véhicule kangoo voté le 19/07/19, 7 000 € pour l'achat d'une épareuse voté le 30/09/2019, 6 134.63 pour l'achat d'une étrave voté le 27 juillet 2020, 3 250.00€ pour un enfonce pieux voté le 27 juillet 2020, 8 155.80€ pour des travaux de tuyautages voté le 14 septembre 2020, 2 165.48€ aménagement de la piste forestière du Becet voté le 14 septembre 2020).

Le Président explique que la commune de Puyvalador fait une nouvelle demande de fond de concours pour des travaux profilage des chemins forestiers se montant à 48 747.01€ ht. Permettant le développement de la filière bois.

Plan de financement :
- fond de concours : 15 603.27 (47.50%)
- Autofinancement communal : 17 245.74 €
- SIVM 15 898.00€

Le Président explique que les règles du fond de concours sont respectées.

Le Président propose donc de voter ce fond de concours.

OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE A L'UNANIMITE :

- **d'attribuer ce fond de concours 15 603.27 € à la commune de Puyvalador**
- **d'autoriser le Président à signer tout document en ce sens**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme
La Llagonne, le 30 novembre 2020

Pierre BATAILLE
Président

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
La Quillane
66210 LA LLAGONNE
04.68.04.49.86
PYRÉNÉES CATALANES

Envoyé le 1-12-2020 à la Préfecture
Accusé de réception le 1-12-2020
NOTIFICATION FAST